

**INFORMATION SUR LE PARCOURS AVENIR
EN CLASSE DE 3ème**

L'option PARCOURS AVENIR en classe de 3ème permet :

- Une approche du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel (en explorant l' environnement économique et social local).
- De contribuer à l'élaboration d'un projet d'orientation, prenant en compte les aspirations et les potentialités des élèves.

Chaque projet mené pendant l'année aboutit à une activité concrète, qui fait l'objet d'une présentation (dossier, exposé, diaporama...) et d'une évaluation.

Cette démarche contribue à élargir et compléter la culture générale des élèves ; participant à l'éducation, à l'orientation et à la citoyenneté, les connaissances acquises permettent de construire un parcours de formation individualisé. La découverte du monde professionnel conduit à présenter des métiers à tous niveaux de qualification.

Trois axes de découvertes sont proposés :

1. Découvrir des métiers et des activités professionnelles
2. Découvrir des organisations
3. Découvrir des lieux et des modalités de formation

Des activités variées :

Enquêtes auprès de professionnels, par exemple découverte des métiers du collège, séquence d'observation en classe primaire pour découvrir le métier de professeur des écoles

Séquences /rencontres avec des professionnels, par exemple pour l'année 2018/2019 :

Les métiers liés à la création comme photographe ;

Les métiers liés à l'informatique et à l'infographie ;

Les métiers liés à la santé (infirmière, ostéopathe...);

Les métiers en relation avec la clientèle, l'accueil, la vente ;

La préparation d'un forum des métiers pour tous les élèves de troisième (courrier, planning...)

Réalisation de fiches métiers à partir de ces observations et de recherches sur Internet.

Découverte de ce qu'est une association, un service public (visite au Centre d'Information et d'Orientation de St Jean d'Angély). Visite d'une entreprise locale.

Découverte des voies après la troisième et des établissements de la région assurant ces formations. Rencontre avec d'anciens élèves qui nous présentent la classe de seconde.

L'évaluation permet d'évaluer le degré d'acquisition (compétences, productions). Les résultats sont pris en compte pour l'obtention du DNB (diplôme national du brevet) au même titre que les autres options facultatives.